

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

**Délibération n°2023-126 du 10 octobre 2023
Portant sur le chauffage de l'école élémentaire de Crocq :
Modification du plan de financement**

L'an Deux Mille Vingt-trois, le dix octobre à 17h30, le Conseil de la Communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de ROUGNAT, sous la présidence de Gérard GUYONNET, Président.

Date de convocation du Conseil 05/10//2023.

Nombre de conseillers en exercice : 62		
Présents : 41	Votants : 49	POUR : 49
Pouvoirs : 8	Abstention : 0	CONTRE : 0
Excusés : 3 Absents : 10	Exprimés : 49	

Présents : MM. GUYONNET, SIMONET V, DUBSAY, GRASS, VENTENAT, GRANGE, MOUNAUD, BIGOURET, RICHIN, DESCLOUX, LE CORRE, JAMME, BERTHON, SCARAMUCCIA, FERRIER, ÉCHEVARNE, PERRIER S, BOUCHET, GALINDO, PIERRON, NOVAIS, CHARLES *suppléante* CONCHON, VIRGOULAY, FAUCONNET, COTENTIN, MONTEIL, PAYARD C, MAZET, PAYARD J, SOULEBOT, MOREAU, LUQUET A, BERGER, MÉANARD, DESARMENIEN, CHEFDEVILLE, CORDIER, PINLON, TRIMOULINARD, GLOMOT, FAUCHER.

Pouvoirs : SIMON à LE CORRE, VERDIER à GALINDO, LUQUET L à LUQUET A, BOUDINEAU à FERRIER, RAMOS à FAUCONNET, FONTVIELLE à DESARMENIEN, MORANÇAIS à BERGER, LARGE à TRIMOULINARD,

Excusés : JOULOT, DESGRANGES, D'HULSTER.

Absents : SIMONET B, PERRIER F, GIRAUD LAJOIE, SCHMIDT, PLAS, VIALTAIX, WELZER, ROULLAND, BRUNET, CHAUSSAT.

Secrétaire de séance : Pierre DESARMENIEN

Rapporteur : Denis RICHIN, Vice-président

Une délibération n°2023-069 avait été prise en date du 31 mai 2023 qui portait sur le changement de chauffage à l'école élémentaire de Crocq.

Un devis pour une chaudière à granulés-bois avait été sollicité auprès de l'entreprise TRULLEN. Il comprenait la création d'une chaufferie dans un local technique en bois apposé sur le pignon côté parking.

Pour des questions de sécurité, il n'est pas possible d'installer le local technique en pignon. Il a donc été choisi de l'installer sur le parking de l'école, ce qui implique des dépenses supplémentaires pour le raccordement. Le premier devis n'a donc pas été validé et il a été remplacé par un autre incluant l'installation du local sur le parking avec les raccordements nécessaires.

Dans le cadre de ce projet, le montant de la subvention ADEME est fixé à 44 520€.

Le plan de financement pour le changement de chauffage à l'école élémentaire de Crocq est donc le suivant :

DÉPENSES HT		RECETTES HT	
Nature	Montant	Type de subv + (taux)	Montant
École élémentaire de Crocq Devis Trullen Bâtiment	92 585,13€	ADEME	44 520,00€
		Autofinancement	48 065,13€
TOTAL HT	92 585,13€	TOTAL HT	92 585,13€

Accusé de réception en préfecture
023-200067593-20231010-2023-126-DE
Date de télétransmission : 17/10/2023
Date de réception préfecture : 17/10/2023

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré à l'unanimité :

- VALIDE le plan de financement définitif lié à ce dossier ;
- AUTORISE le Président à signer tout document nécessaire au bon aboutissement de ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Affiché et transmis en sous-préfecture le 17 octobre 2023
Pour copie conforme, le 17 octobre 2023

Le Président,
Gérard GUYONNET



Le Secrétaire de séance,
Pierre DESARMENIEN

